

Valneva annonce la mise à disposition des documents préparatoires à son Assemblée Générale Extraordinaire et les changements prévus au sein de son futur conseil d'administration

Saint-Herblain (France), le 15 novembre 2023 – Valneva SE (Nasdaq : VALN ; Euronext Paris : VLA), société spécialisée dans les vaccins, a annoncé aujourd'hui la mise à disposition des documents préparatoires à son assemblée générale extraordinaire (« assemblée générale ») qui se tiendra le 20 décembre 2023 à 14h00 CET à l'hôtel Radisson Blu, 6 place Aristide Briand, 44000 Nantes, France.

Comme annoncé en juin 2023¹, lors de cette assemblée générale extraordinaire, les actionnaires voteront notamment sur la recommandation du conseil de surveillance visant à passer du système actuel de gouvernance de la Société à deux niveaux, avec un conseil de surveillance et un directoire, à un système à un seul niveau basé sur un conseil d'administration (Board of Directors).

Dans le cadre de cette évolution, trois membres actuels du conseil de surveillance ne rejoindront pas le futur conseil d'administration : Mme Johanna Pattenier, Mme Sharon Tetlow et M. Frédéric Grimaud, actuel président du conseil de surveillance.

« Ce fut un formidable projet et un réel plaisir de participer à l'aventure de Valneva pour construire un nouvel acteur innovant et reconnu dans l'industrie du vaccin. Après dix ans de présidence, je pense qu'il est temps pour moi de me retirer, et le changement de système de gouvernance offre une occasion propice pour le faire. En tant qu'actionnaires de Valneva, le Groupe Grimaud et moi-même continuerons à suivre les progrès de la société, alors que ses deux principaux programmes contre le chikungunya et la maladie de Lyme atteignent des jalons importants. Je souhaite à Valneva beaucoup de succès pour l'avenir », a indiqué Frédéric Grimaud, Président du Conseil de surveillance de Valneva et Président-Directeur Général du Groupe Grimaud.

Le futur conseil d'administration devrait élire un nouveau président lors d'une réunion constitutive qui se tiendra après cette assemblée générale. La Société a également l'intention de proposer à ses actionnaires, lors de l'assemblée générale annuelle de 2024, la nomination de nouveaux administrateurs dont les compétences et l'expérience compléteront celles des membres actuels.

Thomas Lingelbach, Chief Executive Officer de Valneva, a ajouté, *« Alors que nous poursuivons notre croissance, nous pensons que cette proposition de modification de notre gouvernance améliorera encore davantage l'efficacité et la productivité de l'équipe dirigeante grâce à un système de gouvernance plus courant dans notre industrie ». Je tiens à remercier Frédéric pour son engagement en tant que cofondateur de Valneva et pour son dévouement au*

¹ [Le conseil de surveillance de Valneva recommande un changement de son système de gouvernance et la création d'un conseil d'administration](#)

cours des dix dernières années, ainsi que Johanna et Sharon pour leur précieux soutien depuis 2020. »

Les documents et informations relatifs à l'Assemblée sont disponibles sur le site internet de la Société : <https://valneva.com/december-20-2023-combined-general-meeting/?lang=fr>.

L'avis préalable de réunion de l'Assemblée, incluant notamment l'ordre du jour, les résolutions proposées par le directoire ainsi que les modalités de participation et de vote, sera publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée et utilise son expertise dans les différents modes de vaccination pour développer des vaccins contre des maladies pour lesquelles ils n'existent pas encore de vaccins ou pour lesquelles les solutions existantes peuvent être améliorées.

Nous disposons d'une solide expérience en R&D, ayant fait progresser plusieurs vaccins des premiers stades de la recherche jusqu'à leur mise sur le marché. Nous commercialisons actuellement deux vaccins du voyage ainsi que certains vaccins de tiers en tirant parti de notre infrastructure commerciale bien établie.

Les revenus de notre activité commerciale croissante contribuent à l'avancement continu de notre portefeuille de vaccins. Celui-ci comprend le seul candidat vaccin contre la maladie de Lyme en phase avancée de développement clinique, en partenariat avec Pfizer, potentiellement le premier vaccin au monde contre le virus du chikungunya, ainsi que des candidats vaccins contre le virus Zika et d'autres menaces pour la santé publique mondiale.

Contacts medias et investisseurs

Laetitia Bachelot-Fontaine
VP Global Communications & European Investor Relations
M +33 (0)6 4516 7099
laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com

Joshua Drumm, Ph.D.
VP Global Investor Relations
M +001 917 815 4520
joshua.drumm@valneva.com

Information importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme "pourrait," "devrait," "s'attend à," "anticipe," "anticipe," "croit," "à l'intention," "« estime »" "vise," "cible," ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des

performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle, l'annulation de contrats existants, incluant sans s'y limiter le contrat d'approvisionnement de HMG, et l'impact de la pandémie de COVID-19, la survenue de l'un ou l'autre de ces événements pouvant nuire considérablement à l'activité, à la situation financière, aux perspectives et aux résultats d'exploitation de Valneva. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

